



Monsieur Fernand Etgen

Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 30 septembre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé** au sujet de la démission de six cardiologues du Centre hospitalier du Nord.

Selon la presse nationale, six cardiologues du Centre hospitalier du Nord auraient exprimé leur volonté de démissionner de leurs postes. Selon les mêmes sources, le directeur général aurait affirmé que le service cardiologie du CHdN continuera de fonctionner. La question de la non-rémunération des gardes et astreintes est également évoquée, un facteur qui explique en partie le manque d'attractivité de l'environnement hospitalier pour les médecins-spécialistes.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Madame la Ministre peut-elle confirmer les informations relatives aux démissions susmentionnées ?**
2. **Madame la Ministre est-elle en possession d'informations supplémentaires quant aux motifs des cardiologues démissionnaires ? Dans l'affirmative, quels sont ces éléments ?**
3. **La pénurie de spécialistes étant un problème connu, endéans quels délais la direction du CHdN peut-elle espérer remplacer le personnel démissionnaire ?**
4. **A quelle capacité le service cardiologie pourra-t-il continuer de fonctionner en attendant que les postes vacants soient pourvus ? Est-ce que des solutions intermédiaires devront être mises en place en collaboration avec les services de cardiologie d'autres centres hospitaliers ?**
5. **Endéans quel délai la question de la rémunération des gardes et astreintes sera-t-elle résolue ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marc Hansen
Député

Stéphanie Empain
Députée